

Démarche : Demande d'accès au service "S2low" de l'ADULLACT

Organisme : Service technique

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Par cette démarche, vous allez demander l'ouverture d'un compte **administrateur** pour votre collectivité ou groupe de collectivités, qui souhaite utiliser le service s2low.org [1].

Vous serez invité à indiquer le SIRET de votre organisme puis à compléter le formulaire.

L'ouverture du compte **administrateur** est soumis à une vérification de l'adhésion à l'association.

Ce service est mis à disposition des adhérents de l'ADULLACT. Pour des prestations complémentaires (formations, accompagnement...) nous vous invitons à contacter les prestataires inscrits sur le *Comptoir du Libre* [2].

[1] <http://s2low.org>

[2] <https://comptoir-du-libre.org/fr/software/5>

Ressources complémentaires :

- Présentation du service S2low : <https://adullact.org/service-en-ligne-s2low>

- Adhérer à l'ADULLACT : <https://adullact.org/association/adherer/formulaire-d-adhesion>

Accès au service S2low

Vous allez remplir un formulaire pour que les agents de votre collectivité puissent exploiter la plateforme <https://s2low.org/>.

1. Collectivité / Organisme public

Désigner l'Adullact comme votre opérateur ne suffit pas

Dans la convention signée avec la préfecture vous avez désigné l'Adullact comme votre opérateur homologué. Mais cela n'est pas suffisant. L'Adullact est une association. Nos services sont réservés aux membres de l'association. Votre collectivité ou organisme public est-il déjà adhérent à l'Adullact ?

Déjà adhérent à l'ADULLACT ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Oui

Non

Demande d'accès au service "S2low" de l'ADULLACT

Les services de l'association sont réservés aux membres.

Consultez notre site web <https://adullact.org> pour plus d'information.

Sous quel type d'adhésion ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Adhésion directe

Adhésion mutualisée via un autre organisme

Nom de l'organisme mutualisant

Préciser ici l'organisme qui a souscrit l'adhésion à l'Adullact

Date de l'adhésion à l'association

Les services de l'association sont réservés aux membres. A quelle date votre collectivité a signé le bulletin d'adhésion à l'Adullact ?

2. Référent de la demande

Nom

Prénom

3. Rôle d'administrateur

Pour information

Au travers de cette demande d'accès, votre compte disposera de l'habilitation d'administrateur pour votre collectivité. L'administrateur gère les autres comptes utilisateurs de votre collectivité sur S2low.org : création de comptes télétransmetteurs, mise à jour des certificats, etc

Votre compte administrateur sera configuré avec un certificat logiciel issue de notre infrastructure de gestion de certificats [1]. Ces certificats logiciels ne peuvent pas télétransmettre. Nous vous donnerons aussi un accès à notre infrastructure de gestion de certificats pour pouvoir mettre à jour votre certificat administrateur.

L'habilitation d'administrateur pour votre collectivité peut être éventuellement tenu par un agent du service informatique, ou votre prestataire informatique habituel, ou un prestataire spécialisé de votre choix [2].

[1] <https://adullact.org/web-service-pki>

[2] <https://comptoir-du-libre.org/fr/software/5>

Adresse mail de l'administrateur

Vous devez fournir une adresse mail professionnelle.

Plus d'information : <https://faq.adullact.org/services-adullact/s2low/pre-requis-production-s2low-actes/#adresse-mail-professionnelle>

Demande d'accès au service "S2low" de l'ADULLACT

Nom de l'administrateur

Prénom de l'administrateur

4. Pièces justificatives

À propos

La dématérialisation de la transmission des actes requière de signer avec votre préfecture une convention. Vous disposez d'un modèle de convention [1].

Seuls les utilisateurs appelés à télétransmettre doivent impérativement disposer d'un certificat RGS** ou RGS*** délivrée par une autorité de certification agréée [2].

Votre compte disposera d'habilitations pour une seule collectivité. Il aura la charge de créer les autres utilisateurs de la collectivité.

[1] <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/institutions/ctes-dematerialisation-de-la-transmission-des-actes>

[2] <https://www.lsti-certification.fr/fr/psce/>

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Convention signée avec votre préfecture

Vous allez télétransmettre, vous devez joindre la convention signée avec la préfecture désignant l'Adullact comme votre opérateur.

Dans le cas où la collectivité est en train de changer d'opérateur pour rejoindre l'Adullact, la convention désigne un autre opérateur. Alors, ci-dessus, nous avons besoin de disposer de l'avenant à la convention.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Changement d'opérateur : avenant à la convention d'origine

Dans le cas où l'Adullact n'était pas l'opérateur initial de votre organisme, fournissez ici l'avenant à la convention initiale qui indique le changement d'opérateur. Cet avenant désigne l'Adullact comme votre nouvel opérateur.

5. Liste de discussion

Utilisation de la liste de discussion

Les adhérents de l'ADULLACT, utilisateurs de la plateforme s2low.org, disposent d'une liste de discussion sur laquelle ils sont informés d'éventuels incidents et des maintenances.

L'adresse email de l'administrateur est ajoutée automatiquement à cette liste de discussion. Il est possible de se désinscrire à tout moment. Le message de bienvenu vous expliquera comment faire.

Adresse email supplémentaire

Email

Email

Demande d'accès au service "S2low" de l'ADULLACT

Email